

« Je suis certainement persuadée que le choix de Me Pétion comme directrice des Affaires juridiques, ne peut que servir la cause de nos femmes et de nos filles victimes de violences », a déclaré la titulaire du MCFDF.

Elle a fait comprendre qu'une telle tâche n'est pas au dessus de la capacité de la directrice des Affaires juridiques. Le numéro 1 du MCFDF dit avoir renouvelé sa confiance placée en la directrice des Affaires juridiques, tout en la souhaitant déjà une bonne besogne.

« Nous sommes toujours fidèles aux consignes formelles du gouvernement », a affirmé la ministre Mézile, promettant au passage que le ministère poursuivra sa mission qui est d'œuvrer en faveur de la défense et de la promotion des femmes haïtiennes.

Pour sa part, la directrice des Affaires juridiques du MCFDF, Me Stessy Romulus Pétion, a indiqué que la mise en place de la Direction des Affaires juridiques est un rêve longtemps caressé par plusieurs dirigeants du ministère, mais qui vient d'être concrétisé par l'Administration de Mme Mézile.

«La tâche qui m'incombe en tant que première directrice de cette entité sera ardue », reconnaît-elle, indiquant qu'il va falloir mettre en place une machine efficace au service de la population féminine assoiffée de justice.

Me Pétion a, par ailleurs, promis que la Direction des Affaires juridiques va prendre en charge la question de justice pour les femmes victimes de violence sur toutes les formes.

Écrit par MEA/HPN

Mercredi, 24 Avril 2013 14:20

alexismackendyemmanuel@yahoo.fr